

VENDREDI 19 JANVIER 2018

Déploiement des tablettes numériques dans l'ensemble des collèges publics deux-sévriens

Coup d'envoi ce vendredi 19 janvier 2018 au collège Gérard-Philippe à Niort pour le **déploiement des tablettes numériques dans les collèges publics** du département des Deux-Sèvres. Cette remise, ce jour, de 36 tablettes numériques aux collégiens et au corps enseignant marque une nouvelle étape dans le projet du Département des Deux-Sèvres pour un collège numérique. Il avait débuté par la modernisation de tous les réseaux informatiques des 37 collèges publics, chantier commencé en 2016 et qui s'achèvera en 2018 pour un investissement total de 3,4 M€.

" L'avenir de nos collégiens passe par le droit à une éducation de qualité. Grâce à ce déploiement de tablettes, chaque collégien deux-sévrien pourra avoir accès à ce nouvel outil pédagogique moderne, au service de l'apprentissage et de la réussite scolaire ", a souligné Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, lors de la remise des tablettes aux collégiens de Gérard-Philippe à laquelle étaient également présents Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'académie de Poitiers ; Franck Picaud, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Deux-Sèvres ; Rose-Marie Nieto, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et des collèges et Marie-Pierre Missioux, vice-présidente du Conseil départemental en charge des systèmes et du développement informatique.

Fin mars, tous les collèges publics du Département seront dotés d'une à deux classes mobiles de tablettes numériques. Ces équipements composés de 15 tablettes, de bornes de rechargement et de points d'accès wi-fi, permettront un usage selon les besoins des professeurs, avec un maximum de souplesse quant à leur maintenance et leur utilisation. **Au total, 850 tablettes seront déployées**, tablettes dédiées au corps enseignant comprises. Coût total de l'opération : 500 000 €

L'enveloppe ainsi dédiée à cette modernisation (réseaux informatiques et outils numériques) s'élève à 3,9 M€. A noter que l'État accompagne la collectivité départementale par une subvention de 261 580 € pour la partie équipement et de 825 000 € pour la partie infrastructure réseau. Cet investissement s'inscrit dans un programme ambitieux de 58 M€, sur la période 2015-2021, au service de la réussite de tous les collégiens.

Très prochainement, les collèges deux-sévriens bénéficieront également d'une meilleure connexion Internet avec le déploiement de la fibre optique dans les Deux-Sèvres. Porté par Deux-Sèvres Numérique (Syndicat mixte rassemblant les intercommunalités et le Département des Deux-Sèvres), ce réseau offrira **une connexion à très haut débit jusqu'à 100 MB/seconde**. Les collèges ont été inscrits comme sites prioritaires et seront donc desservis dès la première phase de déploiement.

Les usages pédagogiques de la tablette numérique en bref :

La valise de tablettes permet un accès rapide à l'outil numérique, disponible immédiatement et partageable entre plusieurs utilisateurs.

Chaque tablette peut accéder au même réseau que les ordinateurs de l'établissement pour un échange facile et personnalisé de documents des élèves et des enseignants, au collège et à la maison.

Un élève étranger qui ne maîtrise pas le français accède à une traduction des documents travaillés en classe dans sa langue maternelle ce qui lui permet de suivre le même cours que les autres élèves pour une meilleure intégration.

Un élève « Dys » (élève souffrant de dyslexie, dyspraxie, dysphasie, ainsi que certaines manifestations induites par ces troubles comme la dyscalculie, la dysgraphie ou la dysorthographe) trouve un ensemble d'outils adaptés.

Le professeur peut gérer, bloquer, projeter les tablettes des élèves. La tablette complète le cahier par une écriture possible à plusieurs mains sur un même document. C'est un « couteau suisse pédagogique » passant de la photo à l'écriture, de la lecture à la création musicale, artistique, multimédia ou scientifique.

Elle permet aux élèves d'accéder à la création et donc à plus de motivation pour apprendre.

Le collège Gérard-Philippe en quelques chiffres :

Coût de la restructuration du réseau informatique réalisée en 2016 : 115 000 euros

Coût tablettes : 21 000 euros

Effectifs : 545 dont 513 demi-pensionnaires

Dotation de fonctionnement 2017: 104 048 euros

Personnel du Département : 10,3 équivalents temps plein

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr